RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Lunel Vélo Passion

Chapitre I, La charte du Club

La vocation et l'objectif premier du club sont de développer et encourager la pratique du cyclisme sur route, dans le respect des autres usagers et de l'environnement. Dans ce cadre, chaque membre sera libre de participer aux épreuves qu'il souhaitera, en compétition, en cyclo sport ou en cyclotourisme.

Il n'y a aucun objectif de résultat pour les adhérents participant aux courses sur route et/ou aux cyclosportives.

La participation à ces manifestations n'est pas obligatoire et chacun est libre de venir seulement participer à nos sorties groupes hebdomadaires.

L'ADHESION AU CLUB :

Peut être accordée aux mineurs à partir de 14 ans avec autorisation des parents.

Faire partie du club Lunel Vélo Passion nécessite de signer une demande d'adhésion. Cette adhésion comprend une cotisation club dont le montant est fixé et validé tous les ans lors de l'assemblée générale **mais aussi** une licence FFC et/ou FSGT **au nom du Club Lunel Vélo Passion.**

Le bureau se doit d'organiser, en dehors des périodes de vacances d'été, des réunions ouvertes à tous les membres, une assemblée générale, permettant de les informer et de traiter diverses questions comme l'animation et la vie du club.

Pour sa communication concernant la vie du club et les manifestations, le club utilise l'application Strava mais aussi par mail. Nous invitons tous les adhérents à créer un compte sur Strava afin d'être informé des actualités et de rejoindre le groupe LVP ADHERENT **mais aussi** à communiquer une adresse mail valide.

Chapitre II, La charte de l'Adhérent

L'adhésion au club de Lunel Vélo Passion rassemble des valeurs de partage avec convivialité et amitié entre tous les pratiquants qu'ils soient membres du club ou non.

1° LE RELATIONNEL

Lors des sorties et avant le départ des groupes, un point d'information rapide, relatif à la vie du club, est communiqué.

Chaque membre doit veiller au maintien de la cohésion en restant attentif à ce qui arrive aux autres et notamment lors des sorties Groupe. Lors de ces sorties chacun fera en sorte que tous les participants puissent prendre plaisir selon ses capacités qu'il soit « coursier » ou « vélo-loisir. »

Notre devise « nous partons ensemble, nous rentrons ensemble » permet la prise de conscience de ces valeurs et de les appliquer.

Le port de la tenue du club est obligatoire durant nos activités et organisations officielles (Club, Rando, cyclosportive, courses…). La tenue est un moyen de remercier nos sponsors, de nous rassembler et former une cohésion de groupe **mais aussi** de nous sécuriser lors de nos sorties en peloton. Pour les compétiteurs, la recherche du meilleur classement ne doit pas leur faire oublier les règles élémentaires de fair-play.

Tous les membres du club devront :

- Accueillir les nouveaux adhérents avec respect et bienveillance.
- Veiller à ce qu'ils se sentent bien intégré et accompagné dans le groupe.
- Faciliter leur intégration en les informant des activités existantes dans les regroupements d'adhérents.
- Avoir une attitude et un langage correct et respectueux envers chacun. **Aucun écart ne sera toléré.**
- Veiller tout particulièrement au respect de l'environnement, les déchets (emballages - chambre à air etc..) restent dans les poches.

Ces valeurs de groupe réunissent des qualités humaines que le Club soutient. Il appartiendra aux membres du Conseil d'Administration de mettre un terme à l'adhésion du membre si celui-ci perturbe la bonne cohésion du groupe.

Chaque adhérent, devra, dans la mesure de ses disponibilités, apporter son aide à la préparation et à l'organisation de manifestations organisées par le club. Chacun est invité à participer à la vie du club.

Toute proposition, toute initiative seront les bienvenues. Vous trouverez dans votre club ce que vous y apporterez.

2° LA SECURITE :

La sécurité n'est pas une option mais une obligation de chacun. A ce titre, elle est la préoccupation permanente de tous les membres du club et c'est pour cela que le port du casque est obligatoire lors de toutes les activités.

- Chacun devra respecter le Code de la route.
- Avant chaque départ des groupes, des instructions de sécurité avec nomination et respect des capitaines de route.
- Une règle d'or : **Respecter les automobilistes si nous voulons qu'ils nous respectent.**
- Un principe : rouler sur la partie droite de la chaussée et jamais à plus de deux de front. Aucun langage non respectueux vis-à-vis de l'usager ne sera toléré.
- La courtoisie et la politesse doivent nous caractériser. LVP doit véhiculer un savoir être en toute circonstance.
- En cas de problème notamment mécanique, pas d'arrêt sur la route mais sur le bas-côté afin d'être protégé de la circulation. En toute circonstance on se doit assistance.

Le membre ne respectant pas cette obligation sera exclu de la sortie club et considéré comme pratiquant individuel ne faisant pas partie du groupe.

3° COMMUNICATION RESEAUX SOCIAUX :

Elément important de communication du club par rapport à l'extérieur mais également entre le club et ses membres. Il permet à chacun des membres de s'exprimer à travers le forum Strava mais également de participer à son contenu en déposant des comptes rendus, des photos etc.

Les adhérents respecteront les règles élémentaires de bienséance. Ils s'interdisent tous propos politique, discrimination raciale, sociale, religieuse ou homophobe. Dans le cas contraire le webmaster aura le droit de supprimer l'accès au forum sans préavis

Les publications réalisées par le Club sont toujours en lien avec un événement sportif et/ou implication pour une association caritative. Dans ce contexte, le club pourra diffuser des photos réalisées dans le cadre de ses manifestations.

Important pour les mineurs une autorisation du droit à l'image sera demandée au moment de l'inscription.

L'adhésion au club implique la connaissance et l'acceptation du règlement. Son non-respect pourra entraîner l'exclusion sans possibilité de demander le remboursement de son adhésion (Club + Fédération).

Le Bureau Lunel Vélo Passion